

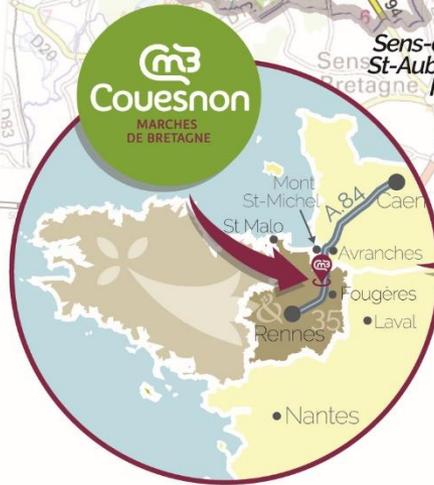
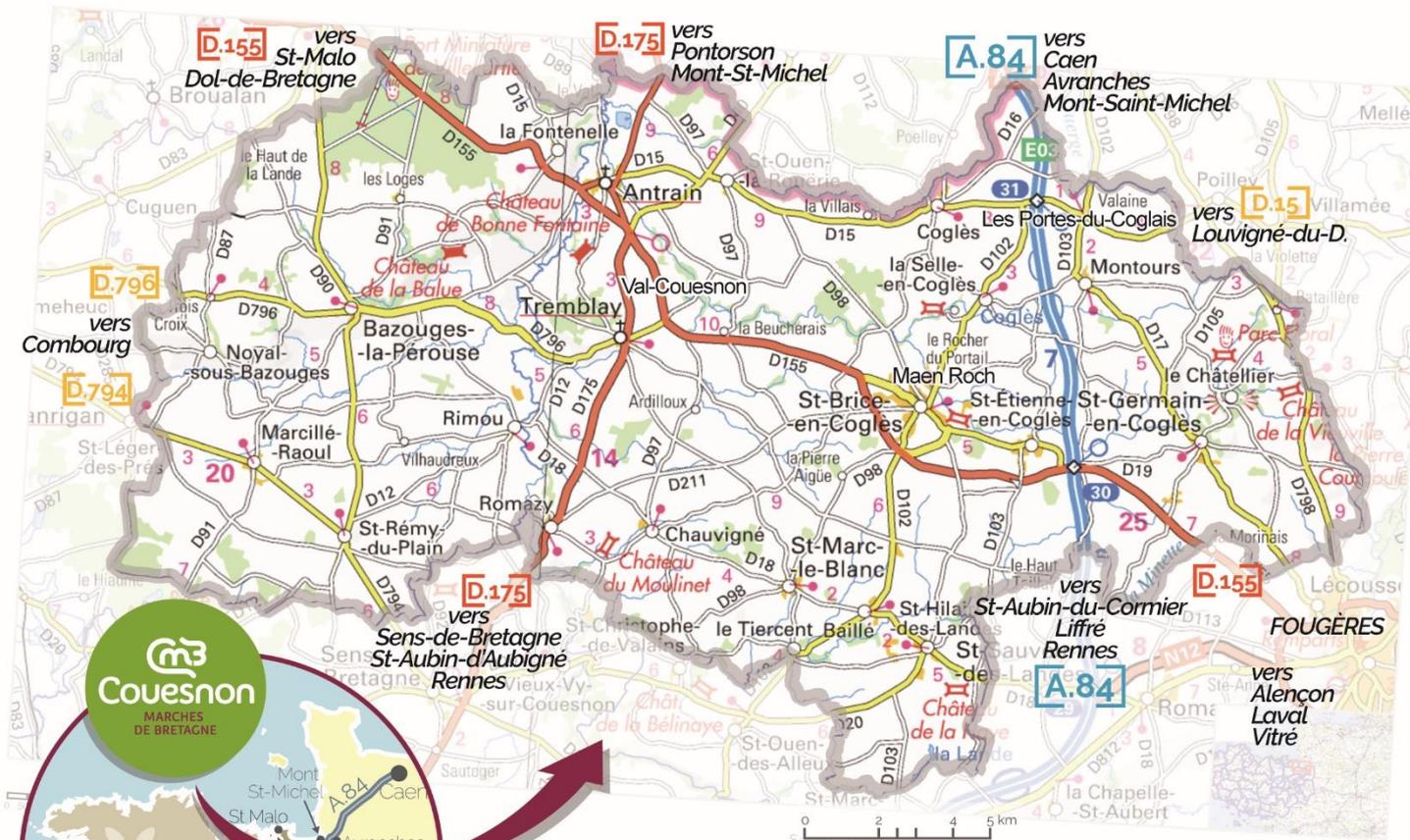


Pôle Culture et Lecture Publique

Communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne



Situation de l'EPCI



Couesson Marches de Bretagne

15 COMMUNES

- | | | |
|-----------------------|---------------------|--------------------------|
| Bazouges-la-Pérouse | Maen Roch | Saint-Germain-en-Coglès |
| Chauvigné | Marcillé-Raoul | Saint-Hilaire-des-Landes |
| Le Châtellier | Noyal-sous-Bazouges | Saint-Marc-le-Blanc |
| Le Tiercent | Rimou | Saint-Rémy-du-Plain |
| Les Portes du Coglais | Romazy | Val-Couesnon |

22 500 HABITANTS



Compétences culturelles communautaires

EQUIPEMENTS CULTURELS

1 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire :

- Le Centre Culturel du Coglais ;
- 8 médiathèques
- l'Espace Social et Culturel Commun

2 - Action de gestion et d'animation des bibliothèques-relais d'intérêt communautaire

- 2 bibliothèques-relais

3 - Prise en charge financière du transport pour les enfants scolarisés de classe pré-élémentaire et élémentaire dans les communes dépourvues de lieu dédié à la lecture publique type médiathèque.

ACTIONS CULTURELLES

Dans l'objectif de développer la rencontre avec les artistes et la fréquentation des œuvres ainsi que de développer la pratique culturelle, relèvent de la compétence communautaire les actions dans les domaines suivants :

Le Spectacle Vivant (programmation, accompagnement à la création, EAC)

L'Enseignement artistique (soutien financier et conventionnement)

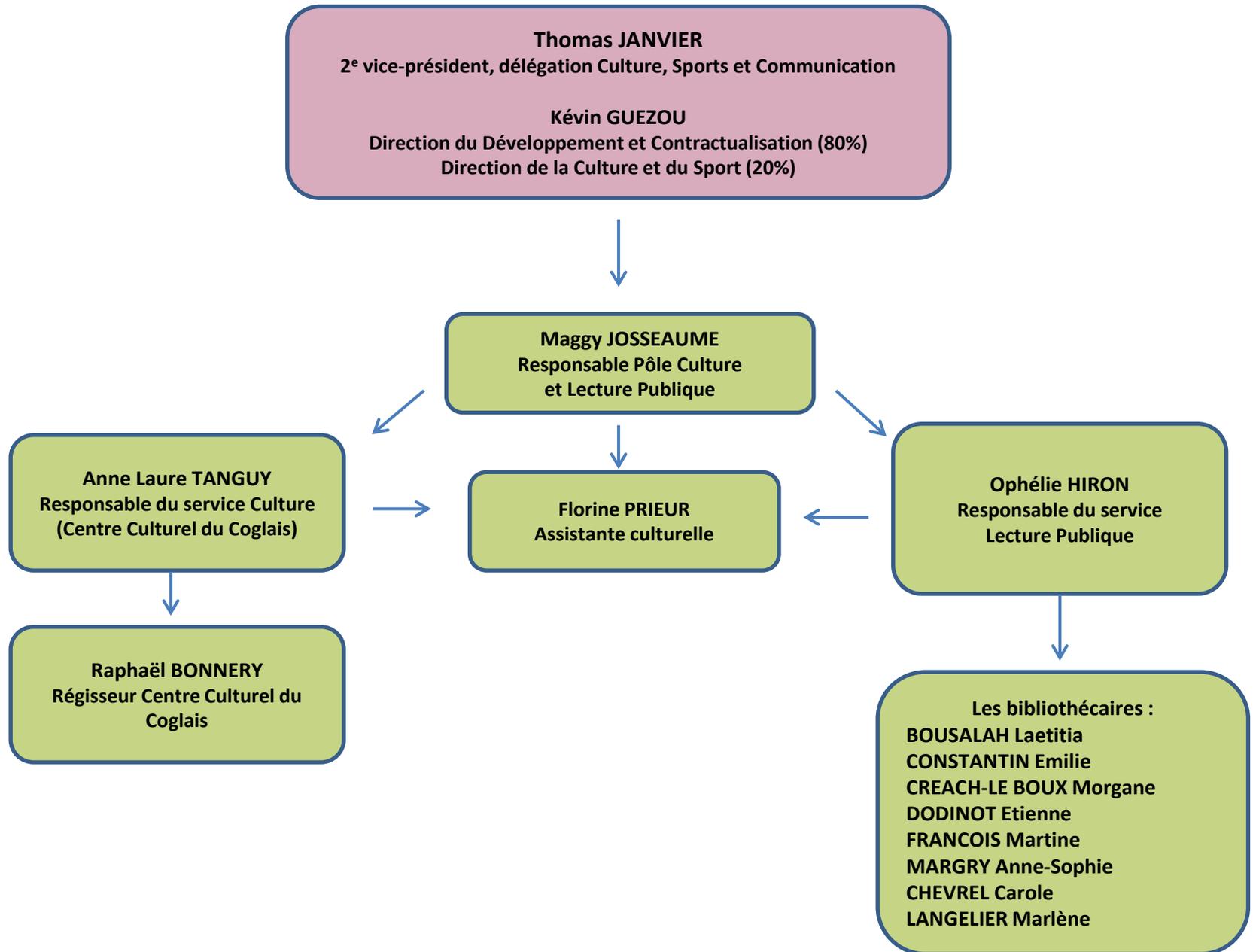
La soutien à la vie associative culturelle (soutien financier et conventionnement)



Les services et agents du Pôle



Pôle Culture et Lecture Publique



Pôle Culture et Lecture Publique Contexte d'organisation



Les objectifs et les compétences du Pôle



Construire un projet culturel pensé à l'échelle du territoire

Sensibiliser les publics à la création contemporaine, accompagner les artistes dans leur processus de création, susciter la curiosité et la libre expression des citoyens

Garantir l'égalité de l'accès à la culture pour tous et avec tous, en s'appuyant notamment sur les droits culturels

Encourager la mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle envers les moins de 18 ans

Faire émerger de nouvelles pratiques, favoriser le lien social

Faire des équipements culturels des tiers-lieux et des lieux ressources ouverts à l'ensemble des habitants

Intégrer une démarche participative avec les habitants

Soutenir les acteurs du territoire et développer les partenariats favorisant des projets collaboratifs et intersectoriels







La Culture au cœur du Projet de Territoire



Les objectifs cités ci-dessus intègrent les axes suivants du Projet de Territoire à savoir :

Axe 1 – Un territoire solidaire et collectif

- *Proposer une offre de services complète et qualitative à destination de tous les habitants et faciliter l'accès aux droits et services publics*
- *Développer les liens sociaux pour un meilleur Vivre ensemble*
- *Soutenir et promouvoir les activités culturelles, sportives, scientifiques et numériques dans les établissements scolaires et extrascolaires en enrichissant les apprentissages*

Axe 2 - Territoire en transitions écologique et énergétique

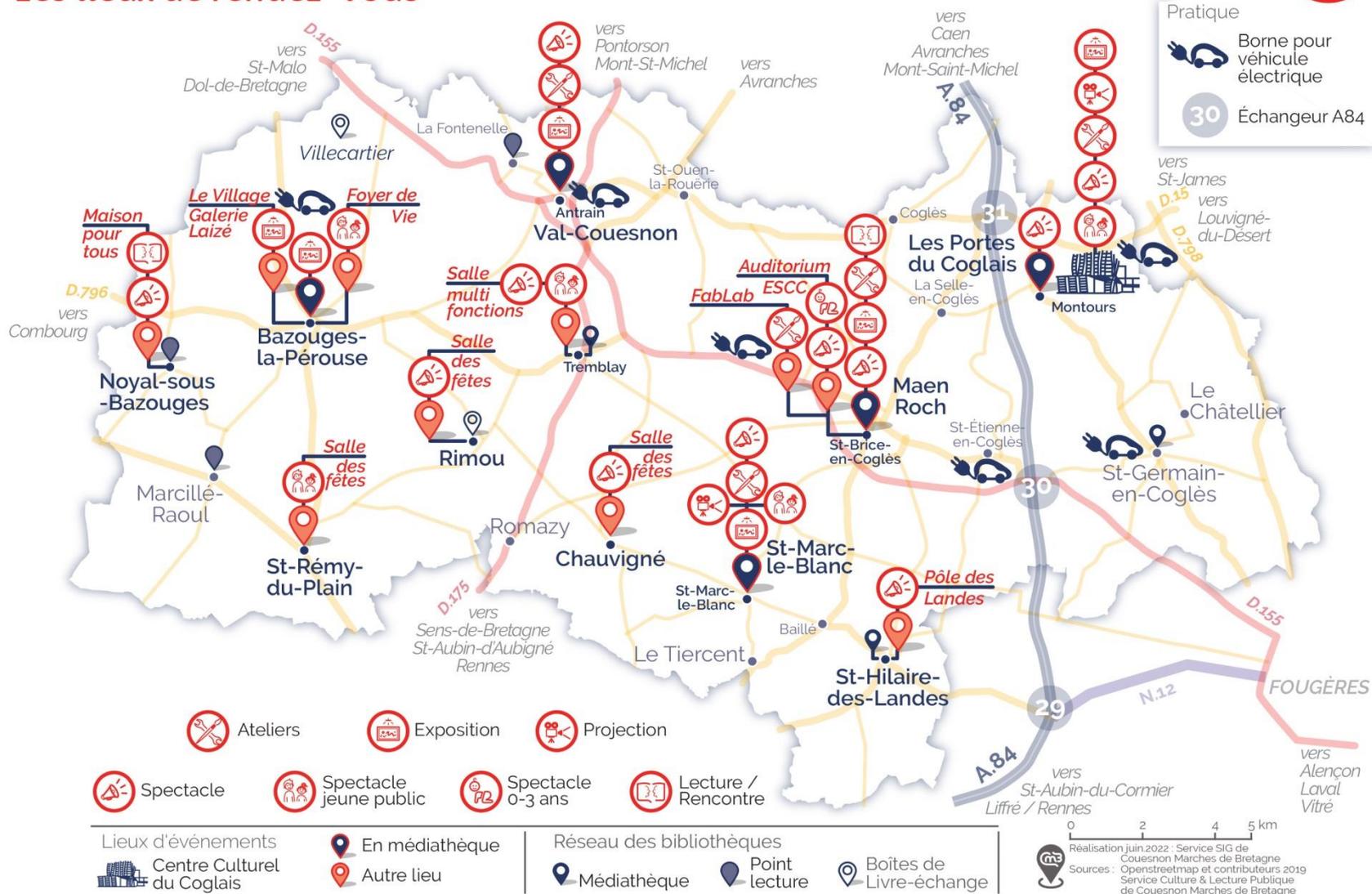
- *Favoriser la production d'énergie locale et « propre » et diminuer la consommation pour tendre vers 50% d'autonomie en 2026 (projet médiathèque tiers-lieux de Bazouges)*
- *Intégrer la « décarbonation culturelle » dans les activités et projets culturels*
- *Placer la dimension biodiversité au cœur de chaque projet*
- *Utiliser des matériaux biosourcés dans les investissements*

Axe 3 – Territoire attractif et durable

- *Favoriser la qualité de vie sous l'angle de l'accès équitable à un habitat adapté et un accès au numérique à tous les publics (inclusion numérique dans les médiathèques)*

Des actions pensées à l'échelle territoriale

Saison culturelle 2022-2023 Les lieux de rendez-vous



Les schémas et dispositifs structurant ces objectifs



La politique culturelle de Couesnon Marches de Bretagne s'appuie sur les schémas départementaux et nationaux pour construire une politique culturelle en corrélation avec nos partenaires institutionnels

DRAC Bretagne :

Construction équipement, acquisition mobilier et informatique, projets EAC & Contrat Territoire Lecture depuis 2023 : contractualisation avec la DRAC Bretagne sur 3 ans / contrat développé sur 3 axes : accessibilité / musique / éducation artistique et culturelle

Région Bretagne:

Construction équipement (médiathèque de Bazouges-la-Pérouse)

Département d'Ille-et-Vilaine :

Résidence mission, projet FAAT, projet EAC, projet ESCC, schéma départemental de Lecture Publique, dispositif Musique à l'école, construction équipement

Adhésion à la fédération Bretagne en Scène réseau Chainon & FNATV (Fédération des nouveaux territoires des Arts Vivants)



Les champs d'actions

Une programmation artistique pluridisciplinaire et de proximité

Saison culturelle de septembre à mai dans le cadre de la programmation du Centre Culturel du Coglais (dans et hors les murs) et du réseau des médiathèques (*Musique, Théâtre, Danse, Théâtre d'objets, expositions, accueil auteur-illustrateur, ciné-concert, jeune public...*)

Saison estivale en milieu naturel (*théâtre de rue, arts du cirque, petites formes, musique, marionnettes, déambulation...*) de mai à août dans le cadre des Dimanches-animés en forêt de Villecartier à Bazouges-la-Pérouse (5 dimanches par an)

Soutien à la création artistique

Résidence mission sur le territoire en lien avec le Département : Compagnie Les Echappés du Bal 2019 à 2021 et 2021 à 2023

Projet FAAT avec le Département autour du Facile à Lire (Cie Les 3 Valoches)
Accueil de compagnies en **résidence plateau** au Centre Culturel et dans l'auditorium de l'ESCC

Accompagnement et **coproductions** de futures créations artistiques, soutien à l'émergence artistique



Les champs d'actions

Education artistique et culturelle

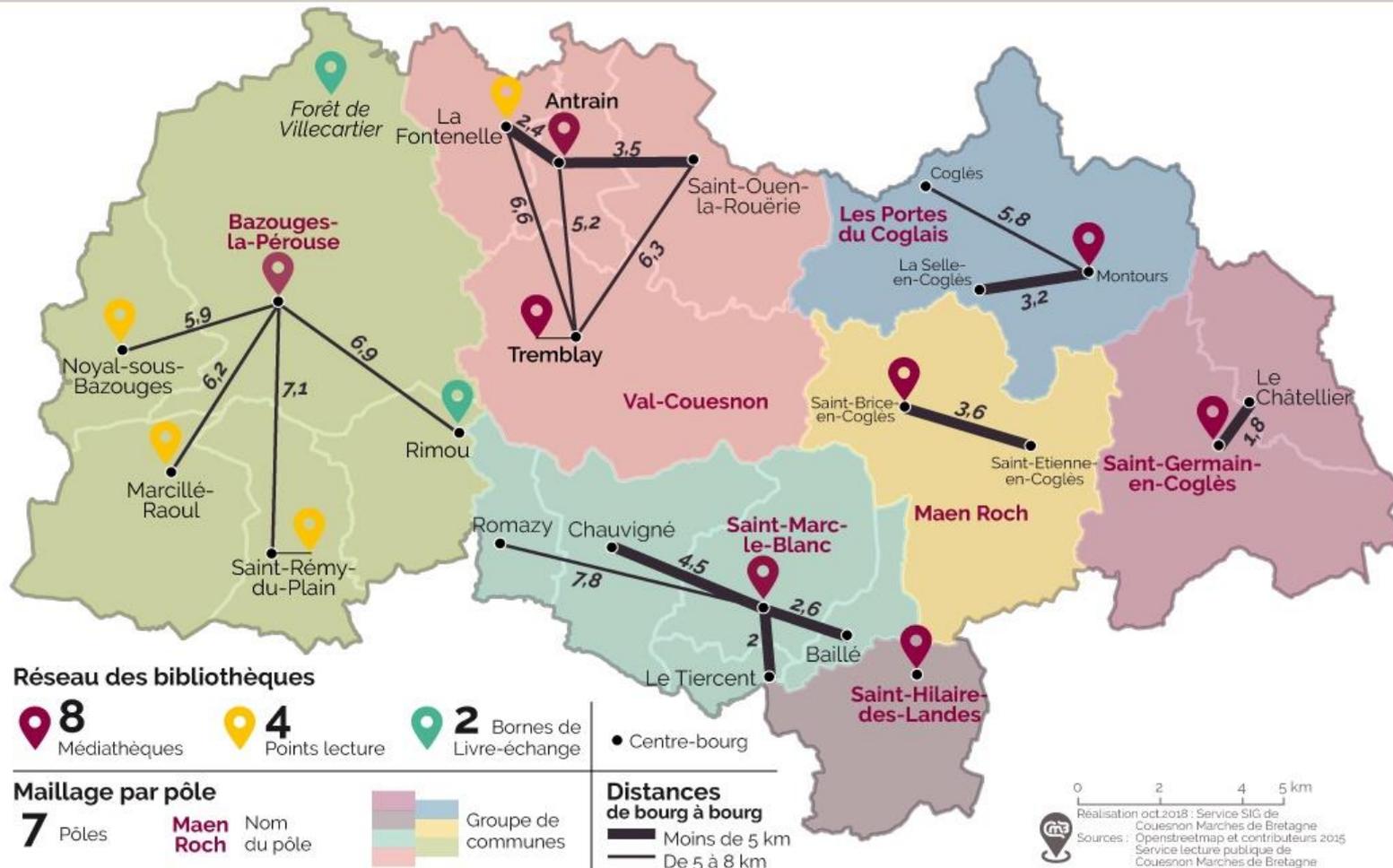
- Des actions culturelles et de médiation en lien avec les programmations (ateliers, rencontres, spectacles, parcours découverte, concerts pédagogiques)
- Des projets EAC en lien avec les partenaires éducatifs, médico-sociaux (ex : Chroniques de territoire et Murielle Bordier avec Le Village / Résidence cirque au collège avec la cie Le Grand Ô et Ay Roop, projet aidant avec le CLIC...)
- Des accueils de classe en médiathèque pour l'ensemble des élèves des écoles élémentaires (prise en charge du transport 100%)
- Dispositif Musique à l'école financé à hauteur de 21 000€ (**35 classes concernées soit 659 élèves**)
- Dispositif des chèques-culture : aide financière à la pratique artistique pour les 3 à 18 ans en périscolaire (*cirque, théâtre, danse, musique, arts plastiques, patrimoine*)
- Soutien aux associations culturelles (école de musique, école de cirque, associations de musique...)





Les champs d'actions

Un réseau de lecture publique innovant et solidaire



Les champs d'actions

Les objectifs du réseau des bibliothèques :

- **Maillage territorial équilibré** : 8 médiathèques et 2 bibliothèques-relais en réseau
- Une **circulation des documents** sur le territoire
- **Equilibre** entre équipements structurants et de proximité
- Une équipe mixte : **professionnels et bénévoles** : participation des citoyens à la vie du réseau
- **Spécificité de chaque professionnel** déployé sur le réseau (*ex : bibliothécaire de St-Marc = référente numérique / Antrain = référente public éloigné / Bazouges : référente projet participatif...*)
- Accès à l'information, aux savoirs, au numérique, à la création pour tous les publics
- **Un réseau en action** : programmation, actions culturelles, accueils de classe et ateliers d'échanges et de savoir-faire / place aux habitants
- Des équipements ressources : **des tiers-lieux** ouverts à tous / échanges de savoir et savoir-faire
- **Des partenariats multiples** pour toucher l'ensemble des habitants





Les champs d'actions

Soutien aux associations culturelles, accompagnement de projets partenariaux, soutien à la pratique amateur

Coordination de l'événement Printemps du Coglais : 30 associations/60 RDV par an
Accueil de la pratique amateur au Centre Culturel du Coglais (location, mises à disposition, accueils des ateliers de pratique théâtrale...)

Subventions :

Soutien à la professionnalisation et à la diffusion (théâtre et chant), à l'évènementiel, aux pratiques amateurs adultes

Soutien au fonctionnement des associations reconnues d'intérêt communautaire (Le Village et le Pôle artistique Angèle Vannier, Interval Coglais)

Soutien aux associations contribuant au développement de l'Education Artistique

Projets partenariaux :

Accompagnement et partenariat de projets culturels en lien avec les services (ex : association Point Barre / Le Village / Le Pôle artistique...)



Environnement institutionnel & partenarial



Les partenariats

Les partenaires institutionnels et financiers

Département : le contrat de Solidarité Territoriale volet 3 (Printemps du Coglais, Dimanches-animés, réseau des médiathèques) et volet 2 (médiathèque de Bazouges-la-Pérouse / ESCC)
DRAC Bretagne (EAC + Contrat Territoire Lecture + DGD Construction + DGD Mobilier/Informatique + extension des horaires)
Région Bretagne (appels à projet occasionnels)
Centre National du Livre

Les partenaires de projets

Le Grand Soufflet, les Flambées Celtik, AY ROOP (résidence cirque au collège), Centre Culturel Juliette Drouet, Centre Culturel Jovence, TNB, Opéra de Rennes, le Conservatoire René Guizien (Musique à l'école), l'Interval Coglais, l'école de cirque Le Rire du Roseau, association Coglais Musique Jeanne Morel, l'association Le Village, Le Pôle Artistique et Culturel Angèle Vannier, la Granjagoul, **ensemble des partenaires culturels, éducatifs, sociaux du territoire** (CDAS des Marches de Bretagne, écoles, collèges, foyers de vie, EHPAD, services de CMB), la MDIV,,,

Les partenaires projets d'équipements (ESCC & Médiathèque de Bazouges)

DRAC Bretagne, Département, Réseau Bruded, ALE Pays de Fougères, ADEME Région Bretagne, Ecobatys.



Les éléments budgétaires



Fonctionnement BP 2023



Budget prévisionnel de fonctionnement

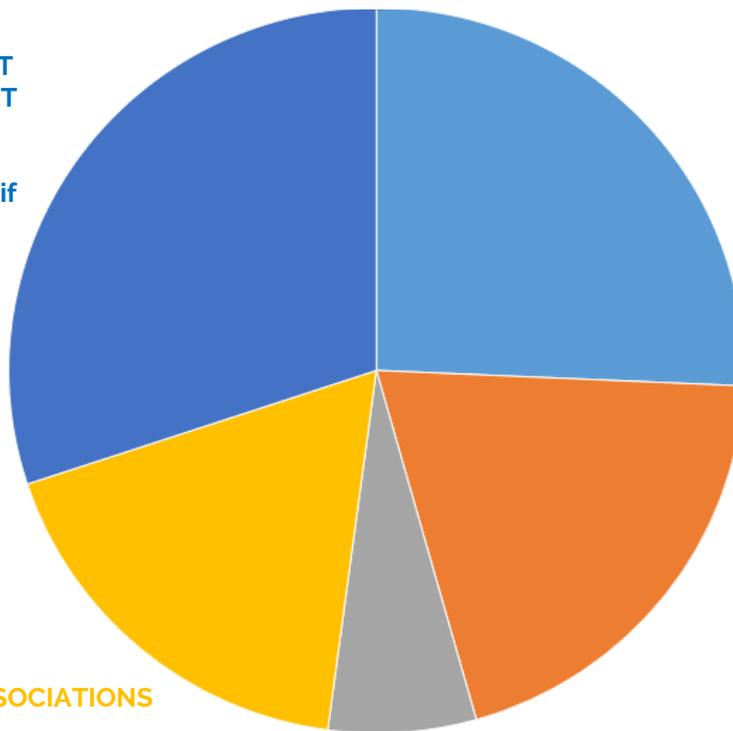
Dépenses 2023 (sans ressources humaines)



TOTAL BP 2023 = 638 543,43€

30% - EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE / ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES CONVENTIONNÉS
Aides aux écoles de musique, de cirque, chèques-culture, dispositif musique à l'école, conservatoire René Guizien
= 192 030€

26% - LECTURE PUBLIQUE FONCTIONNEMENT
Acquisitions, transport accueils de classe, logiciels, communication, fluides et maintenance bâtiments, fournitures équipements
= 163 984,74€



20% - PROGRAMMATION ARTISTIQUE / SOUTIEN A LA CREATION / EAC
Saison culturelle Centre Culturel du Coglais ; programmation réseau des bibliothèques ; saison estivale arts de rue ; projets de résidences, FAAT, EAC = 127 321€

18% - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES & COORDINATION associatifs pour l'évènement Le PRINTEMPS DU COGLAIS
= 113 728,87€

6% - CENTRE CULTUREL DU COGLAIS
Entretien bâtiments, charge, fluide, SSIAP
= 41 478,82€

Non compris dans le budget du Pôle CLP en 2023 :
le budget de fonctionnement de l'ESCC qui intègre les charges de fonctionnement de la médiathèque, de l'école de musique, de l'auditorium, de l'espace jeune et des espaces mutualisés
= estimés à 75 830€

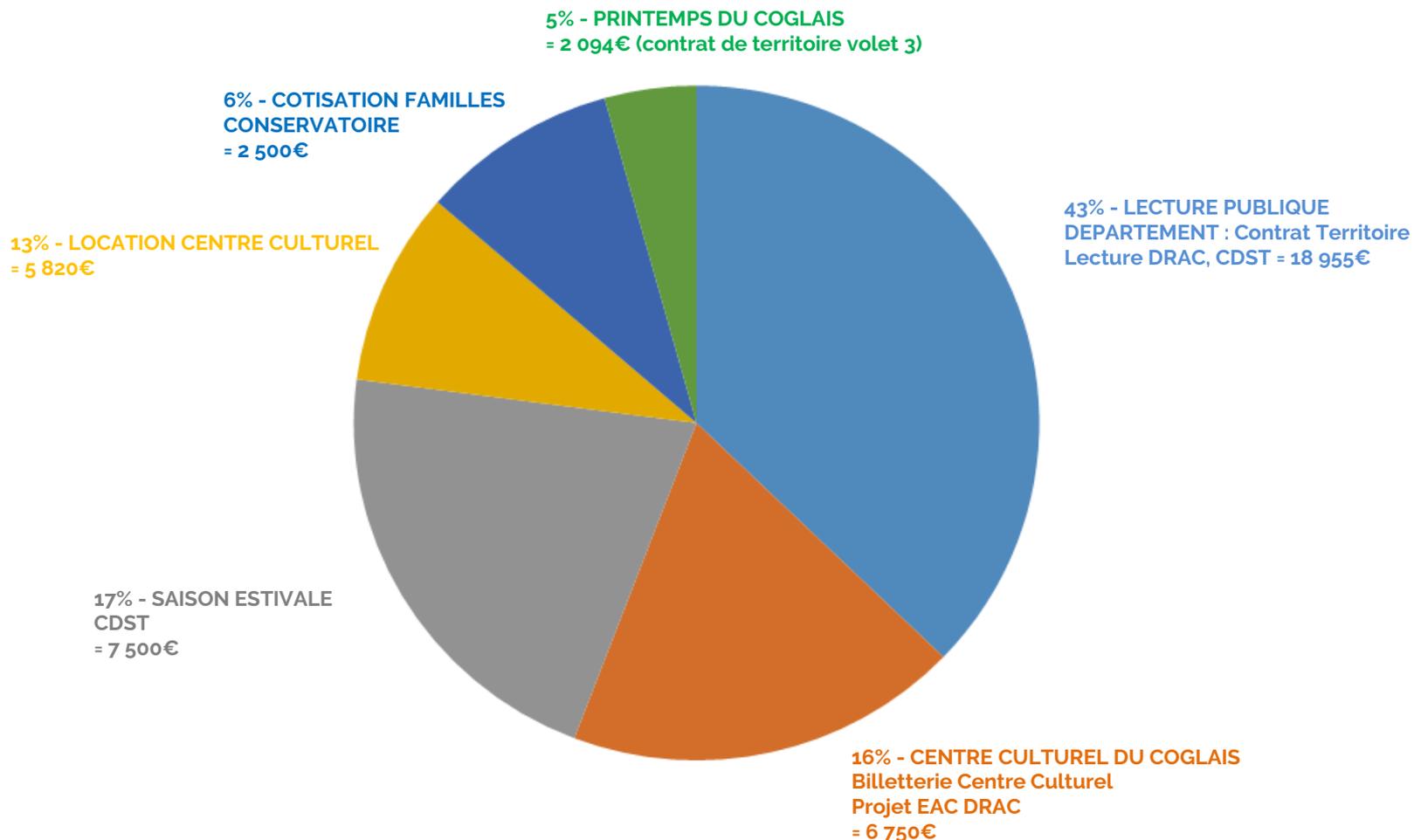


Budget prévisionnel de fonctionnement

Recettes 2023 (sans RH)



TOTAL BP 2022 = 43 619€



Investissement 2023



Budget prévisionnel d'investissement

2022



Investissement BP 2022 = 87 915,58 € HT

ESCC signalétique,
matériel espaces
mutualisés et auditorium

€28 912,11

Mobilier et matériel réseau
des médiathèques

€30 895,00

Mobilier et matériel saison
estivale

€13 108,47

Parc matériel petit travaux
et mobilier Centre Culturel

€15 000,00

€- €5 000,00 €10 000,00 €15 000,00 €20 000,00 €25 000,00 €30 000,00 €35 000,00



Budget prévisionnel d'investissement

Rénovation et extension médiathèque



Investissement Construction 2020 à 2023
Médiathèque de Bazouges-la-Pérouse = 1 191 475,40€ HT

Répartition des recettes et subventions

Suvention DRAC (Financement accordé)	340 281,00 €
Contrat de territoire (Taux de 37% des dépenses éligibles)	348 389,13 €
Fonds Chaleur (Financement accordé)	19 540,00 €
ADEME (Labellisation E+C-)	57 135,00 €
CEE	1 300,00 €
REGION Petite Cité de Caractère	10 292,31 €
Subvention DRAC Mobilier Taux de 40%	35 304,00 €
Subvention DRAC Informatique	4 495,00 €
Couesnon Marchés de Bretagne Autofinancement	389 526,27 €

Les enjeux 2023-2024





1 - De nouveaux équipements culturels

L'ESCC & la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse

Des équipements troisième-lieu hybrides, ouverts à tous, privilégiant la découverte, le lien social, les partenariats et la participation citoyenne

ESCC à Maen Roch (ouvert depuis juillet 2021)

- Un projet multi partenarial et transversal : Département et CMB – des passerelles entre le social, la culture, la jeunesse, la parentalité
- Projet Culturel avec la Médiathèque de Maen Roch, l'école de musique Interval Coglais, pôle artistique et culturel du Collège Angèle Vannier
- Développer les accueils en résidence dans l'auditorium

Faire vivre le projet social et culturel de l'ESCC

Mise en place d'un comité d'habitants

Médiathèque de Bazouges (ouverture 2023)

- Un projet de médiathèque tiers-lieux pensé avec les habitants et les partenaires
- Un comité d'usagers inclus dans le projet de A à Z
 - Une démarche environnementale exemplaire et unique sur CMB

Vote de l'APD en décembre 2020
Chantiers participatifs septembre 2021
Début des travaux en mars 2022
Ouverture automne 2023



2 – Un lieu de création artistique

Soutenir la création artistique en mettant à disposition un lieu de travail pour accueillir des compagnies en résidence en milieu rural

Ancienne Trésorerie d'Antrain

- Conventionnement avec la cie Les Echappés du Bal jusqu'en décembre 2024 / subvention de 2500€ pour les fluides par an
- Quel devenir pour ce lieu, propriété de la commune de Val-Couesnon, bail emphytéotique à Couesnon Marches de Bretagne ?
- Permettre aux compagnies professionnelles liées aux projets culturels de CMB d'avoir un lieu de création dédiée / créer des passerelles avec nos enjeux
 - Quelle perspective à court et moyen terme ? Quelle stratégie à mettre en place ?

Rencontre avec l'élu à la Culture et les élus de Val-Couesnon
Référencer les enjeux et le budget
Présenter un projet au Printemps 2024



2 – Structurer le parcours d'éducation artistique et culturelle

Renouvellement des conventions en 2022 des associations culturelles d'envergure communautaire :

Le Village, le Pôle artistique Angèle Vannier, l'école de musique Interval Coglais, l'école de cirque Le Rire du roseau...

Repenser le dispositif des chèques-culture

Valoriser les actions collectives via le pass Culture

Proposer de nouveaux projets EAC avec les partenaires

Ecriture d'un schéma de développement d'Education Artistique et Culturelle (à partir de 2024)

Travailler avec l'élu à la Culture, la commission Culture, la direction de la Culture et des Sports, la DRAC, le Département



3 – Développer l'interconnaissance et les relations partenariales avec les institutions culturelles

DRAC Bretagne

Contractualisation 2022-2023-2024 dans le cadre du **Contrat Territoire Lecture**

Présentation de la politique culturelle de CMB aux services de la DRAC

Accompagnement des projets EAC de territoire (projet cirque au collège pierre perrin)
et résidence artistique de territoire (projet avec la compagnie La Réciproque)

Dépôt et suivi des subventions 2023

DGD Construction (médiathèque de Bazouges-la-Pérouse) (suivi 2023)

Extension des horaires (2022)

DGD Mobilier / informatique (2023)

1% artistique Espace Social et Culturel Commun (2023)

1% artistique médiathèque de Bazouges-la-Pérouse (2024)

**Travailler avec l'élu à la Culture, la direction de la Culture et des Sports
et les partenaires institutionnels**



3 – Développer l'interconnaissance et les projets partenariaux avec les institutions culturelles (suite)

Région Bretagne

Présentation de la politique culturelle de Couesnon Marches de Bretagne

Echanges sur les contractualisations possibles avec la Région Bretagne
(PACT de développement culturel de Territoire)

Approfondir les enjeux autour des droits culturels

**Travailler avec l'élu à la Culture, la direction de la Culture et des Sports
et les partenaires institutionnels**



3 – Développer l'interconnaissance et les projets partenariaux avec les institutions culturelles (suite)

Département

Participer aux rencontres des référents culturels des EPCI du Département

Echanger sur le futur Plan Musique Départemental

1% artistique et signalétique de l'Espace Social et Culturel Commun:
co-portage des dossiers

Suivi et projet résidence mission/FAAT Compagnie La Réciproque

FAAT Compagnie Les 3 valoches : lecture à voix haute sur le territoire

**Travailler avec l'élu à la Culture, la direction de la Culture et des Sports
et les partenaires institutionnels**



4 – Renforcer le maillage sur le territoire pour une offre culturelle de proximité

Création d'un groupe de travail sur **le lien avec les communes** et les utilisations des équipements municipaux et communautaires

Ecrire une charte d'accueil des équipements culturels communautaires

S'appuyer sur les autres politiques de CMB (patrimoine, environnement, santé, tourisme, projet social), ainsi que sur le projet de territoire et le dispositif PVD pour **créer des projets communs et cohérents**

**Travailler avec l'élu à la Culture, les communes,
la direction de la Culture et des Sports**